

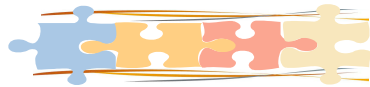
Les doctorant-e-s touchent une indemnité mensuelle de 335,39 € bruts versée par l'université pendant un an **pour 32 jours de mission**



L'entreprise verse à l'université (pour 32 jours)  
5500€ pour le salaire (= 335,39€ chargés)  
2700€ pour les frais annexes du dispositif  
**Soit 8200€ pour 32 jours**

Le recrutement par l'université se fera à la signature de la convention de la (première) mission.

*Au préalable, l'établissement d'une pré-convention permettra de préciser le cadre juridique de la mission et d'informer Les directeurs de thèse et de laboratoire.*



Pour en savoir plus et pour candidater :

[http://spiral.univ-lyon1.fr/Files\\_m/M5887/WEB/index.htm](http://spiral.univ-lyon1.fr/Files_m/M5887/WEB/index.htm)

Pour soumettre un projet de mission,



afin d'établir sa recevabilité,

écrire à : [Doctorant.conseil@adm.univ-lyon1.fr](mailto:Doctorant.conseil@adm.univ-lyon1.fr)

## MONITORAT DOCTORANT-E / CONSEIL

- Vous envisagez d'intégrer une entreprise à l'issue de votre thèse
- Vous souhaitez vous préparer à cette insertion professionnelle en effectuant une mission en entreprise
- C'est maintenant possible grâce au monitorat Doctorant-e /conseil



## LE RECRUTEMENT

► les conditions sont identiques à celles du Monitorat d'Initiation à l'Enseignement Supérieur (MIES) :

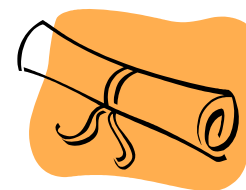
*être titulaire d'une allocation de recherche ministérielle, régionale ou attribuée par un organisme de recherche; ou d'un régime comparable d'aide à la préparation du doctorat (durée et montant du financement équivalents)*

► Un recrutement préférentiel en deuxième ou troisième année d'allocation.

► Les moniteurs MIES peuvent rejoindre le dispositif des doctorants-conseil

*En signant un avenant au contrat d'engagement en qualité de moniteur*

Il s'agit d'une convention tripartite entre  
l' **Entreprise** (*société, collectivité territoriale, administration, association...*),  
l' **Université** (*Ecole Doctorale*) et chaque **Doctorant-e**



**La mission est librement définie entre les co-contractants**

**Par exemple :**



- Rédaction de rapports,
- Expertises,
- Application dans l'entreprise des travaux effectués dans le laboratoire
- Recherches bibliographiques,
- Rédaction de documentation,
- Valorisations de produits
- Analyse de la concurrence,
- Réalisation de sites internet,
- etc.

**Elle ne présente pas nécessairement de lien direct avec le sujet de recherche**

**Les missions en entreprises sont recherchées via 3 réseaux**

- Les entreprises partenaires du laboratoire
- Les contacts individuels des doctorants
- Les entreprises partenaires de l'université

